

* * *

Il y a deux ans, au cours de la séance de rentrée, j'annonçais l'admission à l'éméritat de **Georges De Craene**, chargé de cours à la Faculté de Philosophie et Lettres, professeur à l'Ecole de Commerce. Hélas ! notre collègue n'aura pas joui longtemps de sa retraite, car il était enlevé à l'affection des siens le 26 mai dernier à l'âge de 72 ans. Georges De Craene était entré dans notre Corps professoral en 1896, succédant à Delbœuf en qualité de chargé de cours des exercices spéciaux facultatifs sur la philosophie. Un an après, il assumait à l'Ecole de Commerce, qui venait d'être créée, le cours de notions de législation commerciale comparée, à la licence du degré supérieur en sciences commerciales et consulaires. Trois ans plus tard, il devint titulaire du cours de notions de droit commercial terrestre. En 1919, il fut autorisé à prendre le titre de professeur.

De Craene a publié plusieurs articles philosophiques et un ouvrage important en deux volumes : « De la spiritualité de l'âme ». Il était Chevalier de l'Ordre de Léopold, Commandeur de l'Ordre de la Couronne et titulaire de la Médaille civique de Première classe. Brillant avocat, il occupait une place importante au barreau de Bruxelles. A l'Université, pendant une carrière académique de près de quarante ans, Georges De Craene avait conquis l'estime et la sympathie de tous ses collègues, l'affection de tous ses élèves. Nous conserverons pieusement son souvenir et nous prions Madame De Craene et sa famille d'agréer l'expression de nos bien sincères condoléances.

* * *

La mort d'**Auguste Bricteux**, survenue le 19 juin, a été une douloureuse surprise pour la plupart de ses collègues. Nous savions qu'il avait été durement touché, mais nous espérions que sa robuste constitution aurait raison du mal qui l'avait frappé et que, bientôt, il reprendrait sa place parmi nous. Hélas ! cet espoir ne s'est pas réalisé.

La carrière d'Auguste Bricteux a été toute entière une carrière de philologue, qu'il dirigea très tôt, après une courte hésitation, vers l'étude des langues orientales. Il avait débuté en philologie germanique, mais déjà en première candidature, il se sentait irrésistiblement attiré vers l'orientalisme et, l'examen passé, il décidait de suivre son penchant. Comprenant toutefois que seule la philologie classique pourrait lui donner la formation nécessaire pour entreprendre l'étude des langues orientales, il s'inscrivit dans la section classique. En 1898, il fut reçu docteur dans cette section avec grande distinction.

Dans l'intervalle il suivait avec assiduité les cours de Victor Chauvin, qui lui apprit l'arabe et l'hébreu et il s'adonnait à l'étude du chinois sous la direction du P. Steenackers. Il acquit bientôt dans cette langue difficile une telle maîtrise qu'une place d'interprète lui fut offerte à la Légation de Pékin. Heureusement pour nous et pour lui-même, il déclina cette offre, car il venait de trouver sa voie. Il avait commencé, avec notre collègue Orsolle, l'étude du persan, qui allait devenir sa véritable spécialité et le domaine préféré de ses recherches.

Auguste Bricteux débuta dans l'enseignement supérieur, à l'Université de Liège, en 1900, dans le rôle modeste de suppléant de son professeur de persan, qu'une grave affection oculaire empêchait de continuer son enseignement. En 1902, à la retraite définitive de M. Orsolle, il fut chargé du cours libre de langue persane à la Faculté de Philosophie et Lettres. Un peu plus tard, en 1904, il devint titulaire du cours de langue turque, d'histoire de la Perse ancienne et d'histoire de l'Orient musulman. Puis, à la mort de Chauvin, en 1914, il fut chargé des cours de littérature orientale, d'hébreu et d'arabe à la Faculté de Philosophie et Lettres, d'un cours libre d'arabe et du cours facultatif de droit musulman.

Promu à l'ordinariat le 30 avril 1922, notre collègue voyait ses attributions s'étendre encore par la création de l'Institut supérieur d'Histoire et de Littérature orientales annexé à la Faculté de Philosophie dont il avait conçu l'organisation dès 1905. Il y enseigna l'hébreu, l'arabe, le turc, le persan, le pchlevi et les matières générales, histoire, géographie, institu-

tions, littérature, se rapportant à ces langues. En 1927, il fut autorisé à faire un cours libre d'histoire de l'art musulman à l'Institut d'Art et d'Archéologie. Enfin, le 10 octobre 1932, il fut chargé de faire, à la Faculté de Philosophie et Lettres, le cours de linguistique générale, qui figure également au programme du doctorat en sciences anthropologiques sous le titre d'éléments de la science du langage.

Auguste Bricteux avait à diverses reprises voyagé dans le proche Orient et notamment en Perse. Sa dernière mission dans ce pays fut interrompue par la guerre. Il joignait donc, à une profonde érudition, une documentation personnelle sur les institutions et les œuvres d'art dont il avait à s'occuper dans son enseignement. Les services qu'il a rendus ont été reconnus par de nombreuses distinctions, belges et étrangères. Il fut doyen de la Faculté de Philosophie en 1927-1928.

Si l'on parcourt la liste de ses publications, on constate que la plupart de celles-ci portent sur le persan. Profane en la matière, il ne m'appartient pas de porter un jugement sur son œuvre scientifique, mais je sais qu'elle est tenue dans la plus haute estime par tous les orientalistes. Je sais aussi que notre collègue est irremplaçable, car il possédait dans le domaine linguistique, une formation multiple et profonde que l'on trouve bien rarement. Je sais enfin qu'Auguste Bricteux, grand savant, était aussi modeste qu'érudit et qu'il n'était pas de ces hommes qui vivent confinés dans leur spécialité : il avait voué un culte à la musique et c'est dans l'audition, et même l'exécution des grandes œuvres classiques qu'il trouvait une diversion à ses travaux de philologue. Son affabilité et sa charmante bonhomie en faisaient une des figures les plus sympathiques de notre Corps professoral : tous ses collègues l'aimaient, ils sont unanimes à déplorer le coup du sort qui les prive prématurément d'une précieuse amitié. Quant à l'Université, la disparition d'un maître comme Auguste Bricteux lui cause une perte dont il est difficile de mesurer l'étendue. Car notre regretté collègue n'avait pas seulement porté au delà de nos frontières la réputation de notre école de philologie orientale, il s'était

aussi dévoué tout entier à son enseignement et il a formé de nombreux disciples, qui portent l'empreinte du maître.

Puisse l'expression de nos regrets et de nos sincères condoléances apporter à Madame Bricteux et à sa famille quelque réconfort dans leur immense douleur.

* * *

Un autre décès a causé une profonde stupeur : celui de **Lucien de Beco**, professeur à la Faculté de Médecine, mort le 7 juillet des suites d'une opération chirurgicale, dans sa soixante-septième année.

Notre collègue avait accompli brillamment le cycle de ses études moyennes à Huy, de ses études supérieures à l'Université de Liège. Déjà en 1892, alors qu'il était étudiant du deuxième doctorat, il avait pris place, en qualité d'interne de Masius, dans le personnel de la clinique médicale où il a fait toute sa carrière. Lauréat du Concours des bourses de voyage en 1894, il fréquenta les Universités de Heidelberg, de Tubingen et de Paris. A son retour, il fut nommé assistant et trois ans plus tard, chef de travaux de la clinique médicale. Lorsque son maître Masius fut admis à l'éméritat en 1901, il recueillit tout naturellement la part la plus importante de l'enseignement devenu vacant, la clinique médicale et la propédeutique, pour lesquelles il était admirablement préparé. Il fut en outre chargé de la polyclinique des adultes en 1913. Promu d'emblée à l'ordinariat en 1919, il fut élu doyen de la Faculté de Médecine pour l'année académique 1922-1923. Nommé membre correspondant de l'Académie de Médecine en 1907, il devint membre titulaire en 1919 et président de la Compagnie en 1932. Il était membre correspondant étranger de la Société de Neurologie et de l'Académie de Médecine de Paris. En 1930, il fut choisi comme président du 21^e Congrès des Médecins de langue française qui tint ses assises à Liège. De nombreuses distinctions honorifiques lui avaient été décernées, notamment les Croix d'Officier de l'Ordre de Léopold et de la Légion d'Honneur, la Cravate de Commandeur de l'Ordre de la Couronne.